

Exode 20.14 : tu ne commettras pas d'adultère.

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)
Dimanche 6 octobre 2013

Ce matin, nous allons poursuivre notre cycle de prédications sur les commandements du Seigneur. Nous avons commencé par le Décalogue, ces dix commandements que DIEU a donnés à Moïse au Mont Sinaï. Et nous voici arrivés au septième :

« *Tu ne commettras pas d'adultère* » (**Ex 20.14**, version BS) ou « *Tu ne commettras point d'adultère* » (NBS ou Darby)

Le commandement claque, c'est clair et net. Pourtant les choses ne sont pas aussi simples qu'il y paraît car derrière ce mot « adultère » se cachent le mariage et la situation légitime pour DIEU du divorce.

En effet, Jésus a repris ce commandement lors du Sermon sur la Montagne et l'a lié à la question du divorce. Comme à son habitude, le Seigneur regarde au-delà de l'interdiction juridique pour mettre en lumière ce qui se passe au fond de notre cœur :

« - *Vous avez appris qu'il a été dit : « Tu ne commettras pas d'adultère. » Eh bien, moi je vous dis : Si quelqu'un jette sur une femme un regard chargé de désir, il a déjà commis adultère avec elle dans son cœur.*

Par conséquent, si ton œil droit te fait tomber dans le péché, arrache-le et jette-le au loin, car il vaut mieux pour toi perdre un de tes organes que de voir ton corps entier précipité en enfer.

Si ta main droite te fait tomber dans le péché, coupe-la et jette-la au loin. Il vaut mieux pour toi perdre un de tes membres que de voir tout ton corps jeté en enfer.

- *Il a aussi été dit : « Si quelqu'un divorce d'avec sa femme, il doit le lui signifier par une déclaration écrite. »*

Eh bien, moi, je vous dis : Celui qui divorce d'avec sa femme- sauf en cas d'immoralité sexuelle- l'expose à devenir adultère, et celui qui épouse une femme divorcée commet lui-même un adultère. »

La tradition juive avait défini l'adultère comme une faute commise uniquement à l'égard d'un homme et elle ne permettait qu'aux époux de répudier (divorcer) leur épouse. Toutefois Marc, dans son évangile, reprend cet enseignement de Jésus en plaçant l'homme et la femme sur un plan d'égalité :

« *De retour à la maison, les disciples l'interrogèrent à nouveau sur ce sujet. Il leur dit : - Celui qui divorce et se remarie commet un adultère à l'égard de sa première femme. Et si une femme divorce et se remarie, elle commet un adultère.* » (**Mc 10.10-12**)

Jésus remet donc les choses à leur place par rapport à la tradition et il montre que l'épouse tout comme l'époux peut-être victime de l'adultère ou en être responsable.

Alors, il n'est pas possible de parler d'adultère sans dire ce qu'est pour DIEU le mariage puisque l'adultère, au sens strict, c'est le fait d'avoir des relations sexuelles avec quelqu'un d'autre que son conjoint alors que l'on est marié. Au sens plus large, l'adultère couvre aussi les relations sexuelles entre des personnes non engagées dans un mariage.

1- Qu'est-ce que le mariage selon la Bible ?

Les conceptions du couple et de la conjugalité ont connu d'importantes mutations ces dernières années en France : désormais il y a l'union libre, le concubinage déclaré, le pacte civil de solidarité (PACS) et enfin le mariage dont la définition-même a été modifiée le 17 mai dernier puisque cela concerne désormais l'union juridique de deux personnes de sexe différent ou pas.

Alors que dit la Bible sur l'homme, sur la femme, sur le couple ? Beaucoup de choses et dès les premières pages, car DIEU n'a pas créé les *Homo sapiens* selon leur espèce comme il a créé les autres animaux selon leur espèce, mais il a créé un couple constitué d'un homme et d'une femme :

« *DIEU créa les humains à son image : il les créa à l'image de DIEU ; homme et femme il les créa.* » (**Gn 1.27**, NBS)

Ainsi, l'homme et la femme portent de manière complémentaire l'image de DIEU. La logique qui prévaut durant toute l'œuvre de la Création décrite dans le premier chapitre de Genèse est celle de la séparation (de la lumière d'avec les ténèbres, des différentes eaux, de la terre d'avec la mer, des différentes

espèces...). DIEU a créé en transformant une masse informe et vide en un monde d'ordre et d'harmonie, par la différenciation. Et la différence, dit DIEU, est bonne et même très bonne. Concernant l'homme et la femme, la différence sexuelle est fondamentale dans le face-à-face humain. Qui dit face-à-face ou vis-à-vis, dit égalité de dignité. Pour exprimer cela, le récit biblique insiste sur la création de la femme par DIEU lui-même, pendant qu'Adam était plongé dans un profond sommeil donc complètement passif. Une création effectuée à partir du côté d'Adam (pas de ses pieds ni de sa tête). C'est sur cette altérité que repose la pleine image de DIEU.

Non seulement DIEU crée l'humanité sous la forme d'un couple homme-femme qu'il bénit (il ne bénit pas qu'Adam seul ou que Eve seule), mais il institue le cadre de la conjugalité, dès la Création (avant la Chute) avec cette parole :

« C'est pourquoi un homme se séparera de son père et de sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront plus qu'un. » (Gn 2.24)

Remarquer bien que le verset insiste sur la séparation de l'homme d'avec sa famille, en fait ce type de rupture concerne aussi la femme. Mais il faut croire que cette séparation est plus difficile pour l'homme ! Force est de remarquer que depuis la chute, les sociétés sont quasiment toutes de type patriarcales et c'est la femme qui doit quitter ses parents pour être absorbée par la famille de l'époux qui devient propriétaire des enfants. Ce n'est pas l'enseignement biblique !

Il y a donc nécessité d'une rupture par rapport aux couples parentaux. Une rupture certes physique, mais surtout psychologique. Le but est de permettre au jeune couple une nouvelle gestion des liens familiaux. Le plus proche prochain devient le conjoint. Autrement dit, chacun doit avoir un engagement prioritaire pour son conjoint, après DIEU évidemment. Cela correspond à l'expression biblique de « s'attacher à sa femme ».

Bien sûr, chaque conjoint continue d'aimer ses parents. Bien sûr, le nouveau couple peut habiter non loin des parents. Mais le deuxième grand commandement de DIEU : « *tu aimeras ton prochain comme toi-même* » (Mt 22.37-40) s'applique en premier lieu à son conjoint.

La volonté de DIEU pour sa bonne Création est donc l'union volontaire et durable, dans l'amour et le service, d'un homme et d'une femme. La volonté de DIEU exprimée dès la Création est l'union monogame, hétérosexuelle, dans l'amour du prochain.

Une union pour marcher côte à côte sur le chemin de la vie et pas seulement pour avoir des relations sexuelles. L'expression « *les deux ne feront plus qu'un* » ou « *ne ferons plus qu'une seule chair* » renvoie à la communauté de destin. Il y a donc bien plus que les relations sexuelles, il y a la volonté de chacun des partenaires de suivre ensemble le même chemin de vie.

Une union pour marcher côte à côte et pas pour faire des enfants ! Vous avez notez que : « *un homme se séparera de son père et de sa mère et s'attachera à sa femme, et les deux ne feront plus qu'un.* ». Cela se finit par un point ! Un couple selon le cœur de DIEU, sans enfant, reste un couple selon le cœur de DIEU. Même si la stérilité est une situation très douloureuse.

DIEU établit donc le principe d'une alliance entre un homme et une femme avec pour clauses les modalités de sa constitution (une séparation suivie d'un attachement) et la finalité d'une destinée unique. Dans toutes les alliances décrites dans la Bible, il y a un signe qui la caractérise. Le signe de celle entre un homme et une femme est la relation sexuelle. C'est pourquoi l'infidélité sexuelle, appelée adultère, correspond à la rupture du signe de l'alliance. Exactement comme la violation du sabbat par Israël correspond à la rupture du signe de son alliance avec DIEU et donc de l'alliance elle-même.

Bien sûr, vous pouvez avoir des relations sexuelles en dehors du cadre voulu par le Seigneur. D'ailleurs, notre société nous gave de films, d'histoires avec de telles relations sexuelles. Mais il y a 9 chances sur 10 pour qu'alors vous soyez « chosifié » ou que vous-mêmes « chosifiez » votre partenaire. Cela veut dire qu'il y a 9 chance sur 10 que l'un ou les deux ou les multiples partenaires sexuels soient utilisés comme un objet à jeter plus ou moins vite après usage, et non aimés comme doit l'être tout être humain avec son histoire, sa sensibilité, son individualité. Et ça fait mal pour celui/celle qui réalise avoir été manipulé, et c'est destructeur pour le/la responsable de la manipulation.

C'est pourquoi, il faut rappeler sans se lasser que les relations sexuelles sont belles si elles se situent dans le cadre de l'alliance instituée par DIEU lui-même, sinon elles se transforment trop souvent en expériences amères et destructrices.

Maintenant, il est juste aussi de relever que les caractéristiques de cette alliance voulue par DIEU ne décrivent pas de passage en mairie, ni de signature de registre officiel, ni d'un rituel quelconque (robe blanche, riz..), pour aboutir à ce que nous appelons « le mariage ». Mais la relation d'alliance dans la Bible n'est jamais faite de façon implicite ou par sous-entendus ; elle est toujours ratifiée de façon explicite, avec toutes ses clauses. Ceci est nécessaire en premier lieu pour les membres du couple afin qu'ils soient bien conscients de leurs engagements, mais aussi pour les autres hommes et femmes afin qu'ils respectent, voire protègent cette alliance. Dans notre société, les formes de la proclamation sont la publication des bans en mairie et l'engagement des époux devant un officier d'état civil avec l'entrée dans un statut juridique spécial. Comme nous ne sommes pas de purs esprits et que nous vivons dans une société donnée, il est nécessaire de respecter les formes légales du mariage en France.

C'est vrai, il existe des couples qui respectent en tout point la volonté du Seigneur et qui ne sont pas passés devant le Maire : l'homme et la femme se sont bien séparés des parents pour s'attacher l'un à l'autre dans l'amour et le service et ils ont unis leur destin de tout leur cœur. Ils sont en situation de mariage devant DIEU, mais c'est un mariage incomplet puisqu'il manque la proclamation publique de leur engagement mutuel. De tels couples de grande qualité existent mais ils sont rares. Le plus souvent il s'agit de situations ambiguës, les partenaires refusant de s'engager fermement dans un destin commun, or le Seigneur veut que notre « oui » soit « oui » et que notre « non » soit « non », le reste est malsain. Dans notre société, le « oui » clair et net correspond à un engagement juridique devant l'officier d'état civil.

Une autre conséquence de la décision de proclamer publiquement le mariage c'est que les futurs conjoints peuvent suivre une préparation au mariage chrétien. Et l'expérience prouve combien cela est nécessaire.

Ce face-à-face humain dans le couple est tellement important que DIEU l'utilise comme image pour nous faire comprendre la nature des relations d'alliance entre lui-même et son peuple racheté. Quand Israël devenait idolâtre, les prophètes parlaient d'adultère et même de prostitution avec des faux-dieux.

2- Qu'est-ce que l'adultère selon la Bible ?

Si on a bien compris cette alliance du mariage voulue par DIEU, dont le signe est constitué par les relations sexuelles, alors on comprend pourquoi l'infidélité sexuelle est si grave. Mais est-ce seulement cela qui fait l'objet du commandement « *tu ne commettras pas d'adultère* » ?

La réponse de Jésus est « non ». L'adultère commence dès un regard chargé de convoitise sexuelle. L'adultère commence dès que volontairement, nous allons nous exposer à l'excitation sexuelle. Pour nous, aujourd'hui, ce sera en se délectant de revues ou de films plus ou moins érotico-pornographiques, en cultivant des pensées coquines, en tenant des propos chauds ou en ayant des attitudes provoquantes. Toute la publicité dont on nous abreuve joue sur les ressorts du désir et du plaisir sexuel ; tout notre contexte social nous pousse à croire que pour exister vraiment, il nous faut coucher à la moindre occasion avec le premier/la première venu(e). Nous devons être extrêmement vigilants et dire fermement non à ces mensonges destructeurs. Nous avons à résister afin de ne pas se laisser entraîner par le courant ambiant.

Notez bien qu'il n'est pas possible d'empêcher les oiseaux de voler, ni des pensées de traverser notre tête, et ça ce n'est pas un péché. Le péché se forme quand on laisse s'installer certaines pensées dans notre cœur, quand on laisse les oiseaux faire leur nid. Nous vivons dans un monde déchu, nous sommes nous-mêmes tordus et nous vivons avec le péché tapi à notre porte : notre responsabilité est de ne pas le laisser entrer.

Pour lutter contre l'installation des mauvais oiseaux, Jésus utilise des images frappantes : arrache ton œil, coupe ton bras, plutôt que de te laisser entraîner à pécher par ton œil, par ton bras. Il s'agit bien sûr d'images pour souligner la nécessité d'une action décisive et urgente quand le péché nous guette.

Vous remarquerez que Jésus demande à chacun de se maîtriser et même jusqu'à se mutiler soi-même. Jamais il n'est question d'aller maîtriser, voire mutiler l'autre et en particulier la femme. Jamais Jésus n'a dit : homme, pour te protéger de ta convoitise sexuelle et empêcher les femmes d'être infidèles, mutile-les au sens littéral dans toutes les facettes de leur vie : sociale, intellectuelle, spirituelle, et jusque dans leur corps en les faisant disparaître sous des voiles ou en les excisant. C'est à chacun de maîtriser ses pulsions dit Jésus. La lutte contre l'adultère ne passe jamais par la mutilation de l'autre.

Si on a bien compris le projet de DIEU pour un homme et une femme, cette alliance dont le signe est la sexualité, alors on comprend pourquoi le divorce est une horreur aux yeux de DIEU sauf dans certaines circonstances.

Le mot grec utilisé par Jésus pour définir les circonstances légitimes du divorce est « porneia », ce qui est rendu par l'expression « immoralité sexuelle » sans plus de précision. Là se situent évidemment l'adultère au sens strict, mais aussi toutes les attitudes en pensées ou en actes d'un conjoint qui s'adonne de façon répétée à la convoitise sexuelle dont a parlé Jésus.

Mais est-ce que cette « porneia » ne touche que la sexualité ? Là deux compréhensions sont possibles pour les chrétiens, chacune étant soutenue par d'éminents théologiens :

- la première consiste à dire oui : seuls des péchés à caractère sexuel, avec ou non des relations extra-conjugales, peuvent légitimer un divorce. Dans ce cas, Jésus a utilisé l'expression « immoralité sexuelle » de façon littérale. Autrement dit, un chrétien ne peut pas divorcer tant qu'il n'est pas victime d'une immoralité sexuelle grave de la part de son conjoint;
- la deuxième consiste à relever que les relations sexuelles sont le signe de l'alliance du mariage, et parler de leur atteinte revient à parler de l'atteinte grave aux différentes clauses de l'alliance du mariage, à savoir une atteinte grave à l'ordre de séparation des parents, d'attachement au conjoint (qui je le rappelle doit être son premier prochain) ou une atteinte grave à l'engagement dans une unité de destin.

Cette manière de citer un « élément-chef de file d'un groupe » pour parler de l'ensemble du groupe est classique dans la pensée hébraïque. Personnellement, c'est ainsi que je comprends les choses, et je ne suis pas la seule, mais encore une fois, d'autres chrétiens ont une interprétation littérale de « porneia » qui aussi se défend.

Si la sexualité du couple est là comme représentant des trois clauses du mariage (séparation/attachement/unité), alors l'immoralité sexuelle renvoie, par exemple, à la violence conjugale car il y a manifestement absence d'amour et de service dus à son premier prochain, il y a manifestement infidélité à l'attachement au conjoint. Un autre exemple d'atteinte grave au mariage peut être fourni avec l'indifférence pour son conjoint, voire l'abandon moral et/ou financier, la préférence d'un destin centré sur sa profession ou ses loisirs ou son petit moi.

Dans ce cas, il y a manifestement infidélité à l'engagement à vivre un destin commun. De telles atteintes graves et répétées rendent caduque l'alliance et elle légitime le divorce pour un chrétien qui veut rester dans la volonté de son Seigneur.

Il faut bien sûr beaucoup de réflexion. L'aide d'une ou deux personnes compétentes et extérieures au couple est vraiment utile, non pour prendre une décision, ni prendre le parti de l'un contre l'autre, mais pour aider à analyser des situations toujours complexes, pour aider le ou les chrétiens du couple à déposer sa situation aux pieds du Seigneur afin de discerner la volonté du Christ.

Conclusion

« *Tu ne commettras pas d'adultèbre* » ordonne notre Seigneur.

Cela commence par veiller sur son corps et ses pensées, en prendre soin, les maîtriser, et par s'engager dans l'alliance du mariage avec beaucoup de sérieux. La préparation au mariage avec un pasteur n'est pas la garantie absolue pour une conjugalité heureuse, mais c'est incontestablement un garde-fou.

« *Tu ne commettras pas d'adultèbre* » ordonne notre Seigneur.

Cela continue par l'entretien persévérant du jardin conjugal par les deux conjoints afin que leur attachement soit toujours plus marqué par l'amour et le pardon mutuel. Cela devrait aussi continuer par une société qui protège le mariage ; on sait ce qu'il en est en France. C'est pourquoi l'entretien du jardin chrétien doit être d'autant plus intense.

« *Tu ne commettras pas d'adultèbre* » ordonne notre Seigneur.

Cela ne condamne pas les victimes d'un conjoint qui a rompu de façon manifeste et grave ses engagements de mariage, en étant infidèle par des relations sexuelles extra-conjugales ou en étant infidèle, c'est du moins mon avis, à l'attachement au conjoint et à leur unité de destin.

Que le Seigneur nous accorde discernement et sagesse par son Esprit, afin que nous puissions vivre et aider à vivre dans la justice et dans l'amour. AMEN.